

Créations d'entreprises en Belgique : analyse de différentes sources

Auteurs : Caroline Albessart et Jean-Paul Duprez

Notre objectif est de montrer quelles sont les sources disponibles en matière de démographie d'entreprises et notamment de souligner les limites et usages possibles de chacune de ces sources statistiques.

Il existe essentiellement deux bases de données administratives, alimentant trois sources de données utilisées à l'IWEPS et permettant d'obtenir des informations sur les créations d'entreprises: il s'agit des données issues des déclarations à la TVA fournies par le SPF Économie et d'autre part les données issues de la banque carrefour des entreprises (BCE). Les données de la BCE servent de base à des données fournies par deux entreprises commerciales dont l'objet est, entre autres choses, de fournir des informations sur la vie des entreprises. Il s'agit d'une part la société B-Information et, d'autre part, de la société GRAYDON.

Nous tenons à souligner deux faits importants quant à ces données. Elles sont issues de déclarations individuelles. S'il est vrai que la mise à jour de ces données est presque instantanée, leur utilisation à des fins statistiques est sujette à un certain nombre de précautions (comme par exemple le fait que les données sont revues et corrigées de nombreuses fois avant que l'on puisse considérer l'information comme fiable). La deuxième chose est que ces données sont extrêmement volatiles et ne suivent pas de tendances systématiques. Cette dernière constatation nous induit à considérer qu'une présentation mensuelle des données est difficile à interpréter et ne peut guère être utilisée que pour définir des tendances et non à des fins médiatiques. C'est la raison pour laquelle l'IWEPS n'a jusqu'à présent jamais présenté les données sous forme mensuelle.

Finalement, nous voulons insister sur le fait que présenter des chiffres absolus de créations sans relativiser l'information en la comparant à un stock d'entreprises est un non sens absolu et ne permet pas de donner une représentation correcte de la réalité des entreprises.

PRÉSENTATION DES TROIS SOURCES DISPONIBLES EN BELGIQUE

Comme nous venons de le souligner dans le préambule, il existe trois sources de données utilisables dans le cadre de la démographie des entreprises:

- les statistiques TVA publiées par le SPF Economie (DGS),
- les statistiques de créations d'entreprises publiées par la société GRAYDON (statistiques exploitées dans le cadre de l'article publié dans « Le Soir » du 22 septembre) et,
- les statistiques diffusées par l'IWEPS au départ du répertoire d'entreprises constitué par la société B-Information (ex EURODB et Ex COFACE).

Ces trois sources ne sont pas comparables, et même si elles parlent des « entreprises », elles représentent des unités statistiques fondamentalement différentes liées à leur utilisation administrative. Les différences sont essentiellement de l'ordre de l'unité de référence:

- La TVA ne considère que les assujettis à la taxe sur la valeur ajoutée. L'information est issue des déclarations à la TVA et n'est collectée que pour les entités redevables de cet impôt. Cela ne couvre qu'un sous-ensemble des entreprises même si en terme de génération de richesse elles ont un rôle non négligeable.
- Graydon ne considère que l'apparition d'un numéro d'entreprise à la Banque Carrefour des Entreprises (BCE). L'unité dans ce cas recouvre bien plus que les seuls assujettis à la TVA. On y retrouve, bien entendu, les assujettis à la TVA, mais aussi les sociétés non assujetties, les associations, les indépendants, etc. Les données publiées par Graydon dans la presse sont issues de la BCE, alors que le baromètre trimestriel de Grtaydonnest issu du Moniteur belge.
- L'IWEPS recourt à la base B-Information qui se réfère elle aussi à la BCE. Nous ne prenons en considération que les personnes morales, en y distinguant les sociétés commerciales des autres sociétés. La base de données disponible à l'IWEPS est historique et représente le parc tissu des entreprises belges depuis 2000. Alors que pour les autres sources, nous ne disposons que d'informations agrégées. Les statistiques IWEPS sont établies au départ de données individuelles. Une méthodologie détaillée de l'établissement de la démographie d'entreprises, ainsi que le dernier comptage établi par région en septembre 2014 sont annexés au présent document.

L'unité de référence à la BCE est la plus proche de la définition économique de l'entreprise : à savoir « l'entreprise est la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et de services jouissant d'une

certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes ».

(INSEE, <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/entreprise.htm>).

Par ailleurs, il existe d'autres différences relative à l'utilisation de ces données. Il s'agit :

a. La couverture temporelle

- En raison de modifications importantes dans la méthodologie de comptage, il n'est pas possible de recourir aux statistiques TVA avant le 1er janvier 2007.
- Nous ne disposons que des données agrégées de Graydon qu'à partir de 2002.
- L'« historicisation » des informations ne nous permet que de remonter au 1er janvier 2000 pour les tableaux IWEPS .

b. Temporalité

Graydon et SPF Economie publient des séries mensuelles. L'IWEPS a opté pour des séries annuelles mais couvrant une périodicité plus longue, mettant l'accent sur les tendances structurelles.

COMPARAISON DES RÉSULTATS ANNUELS AU DÉPART DES TROIS SOURCES

A titre d'illustration, nous proposons quelques graphiques permettant de comparer les sources utilisées. D'autres graphiques pourraient être bien entendu conçus.

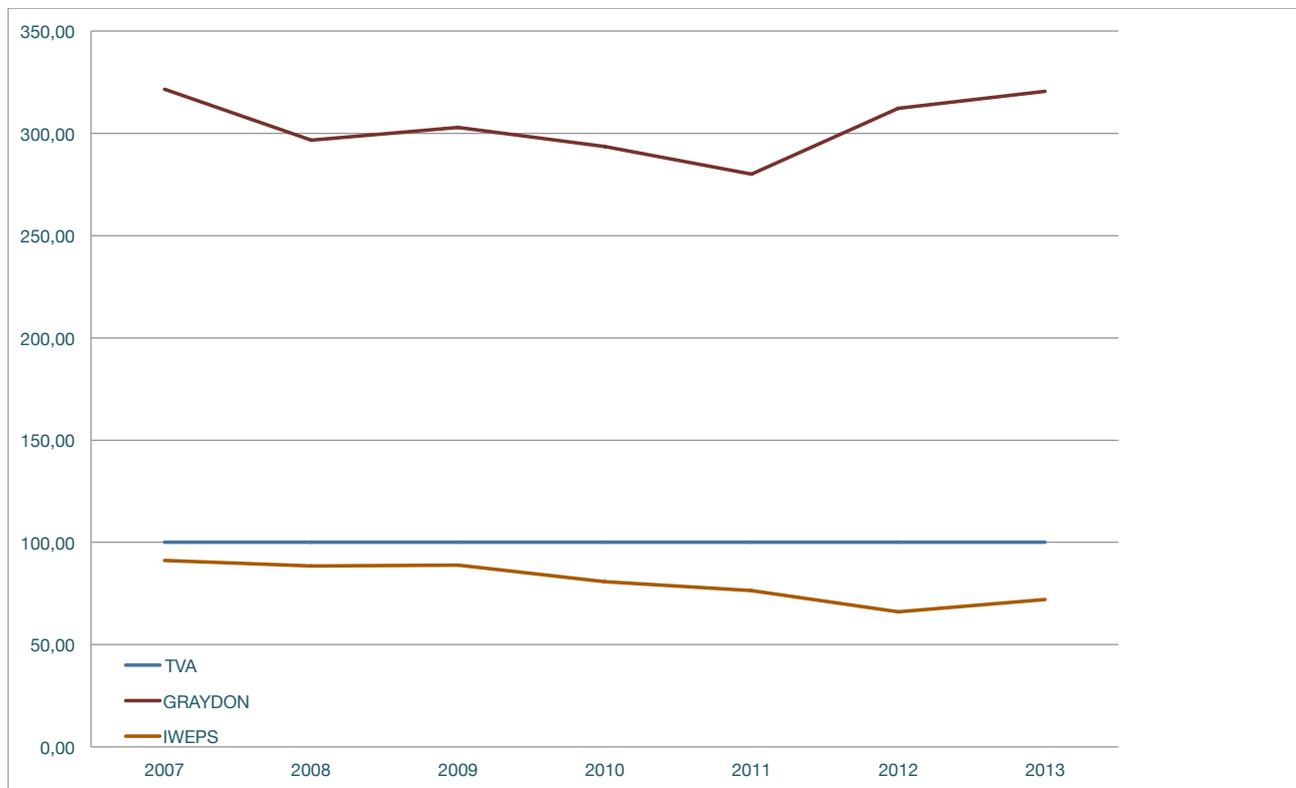
La présentation des données sous forme mensuelle ne présente pas de grande pertinence dans la mesure où ces données sont extrêmement volatiles. L'usage mensuel ne présente d'intérêt qu'à un niveau conjoncturel et en appliquant une méthode de lissage des données. En effet, il apparaît que certains mouvements semblent liés à des effets saisonniers et d'autres trouvent leur origine dans des changements de législation (ex les avocats qui deviennent assujettis TVA au 1er janvier 2014).

Comme nous ne travaillons que sur une base annuelle et que l'objectif de cette note est de souligner la sensibilité des résultats en fonction de la source, la dernière année disponible sera 2013, sachant que nous disposons par ailleurs des premiers mois de 2014.

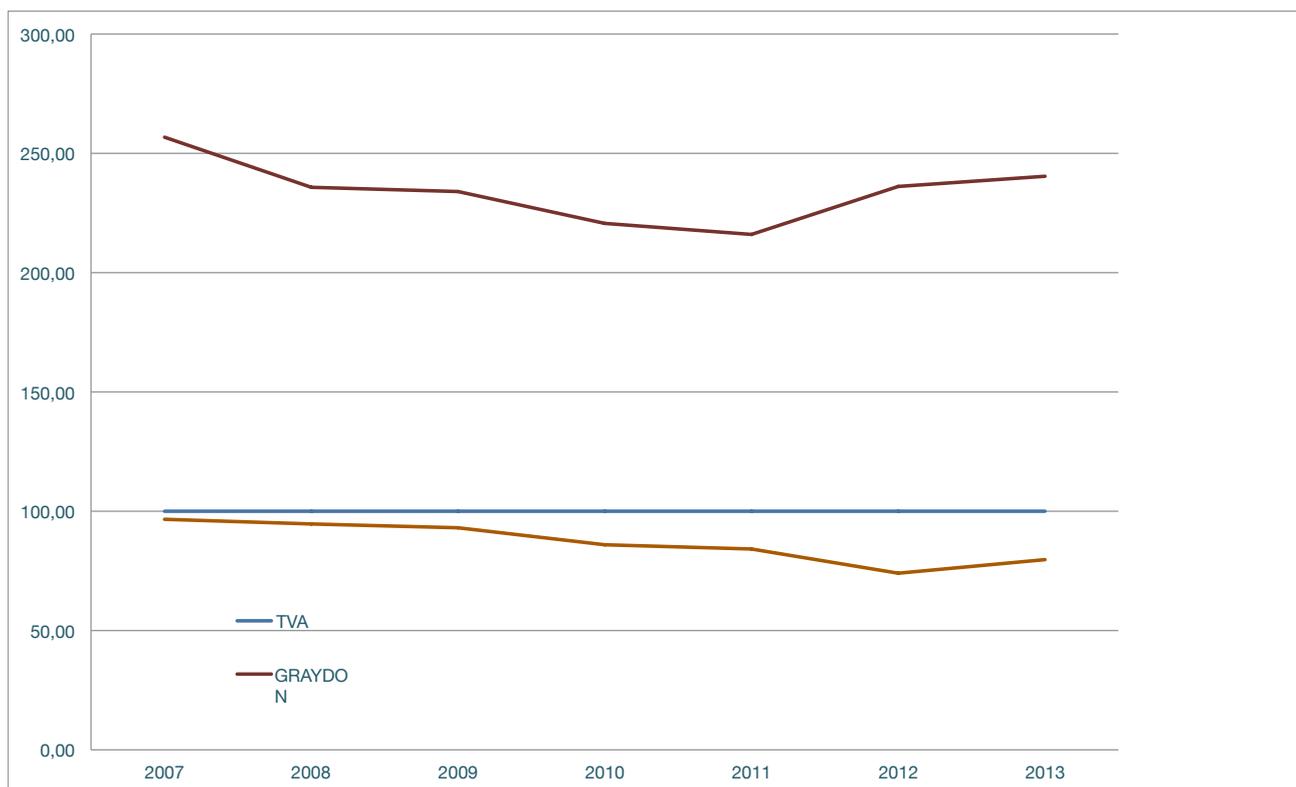
Comparaison du nombre de créations « ex nihilo » suivant les différentes sources (TVA=100)

Dans les graphiques 1 à 3, nous avons pris comme base de référence les données TVA (en bleu) en raison du fait que ces dernières sont officiellement utilisées pour le calcul des tableaux de démographie d'entreprises transmis par le SPF Economie à EUROSTAT. On remarque que Graydon publie des

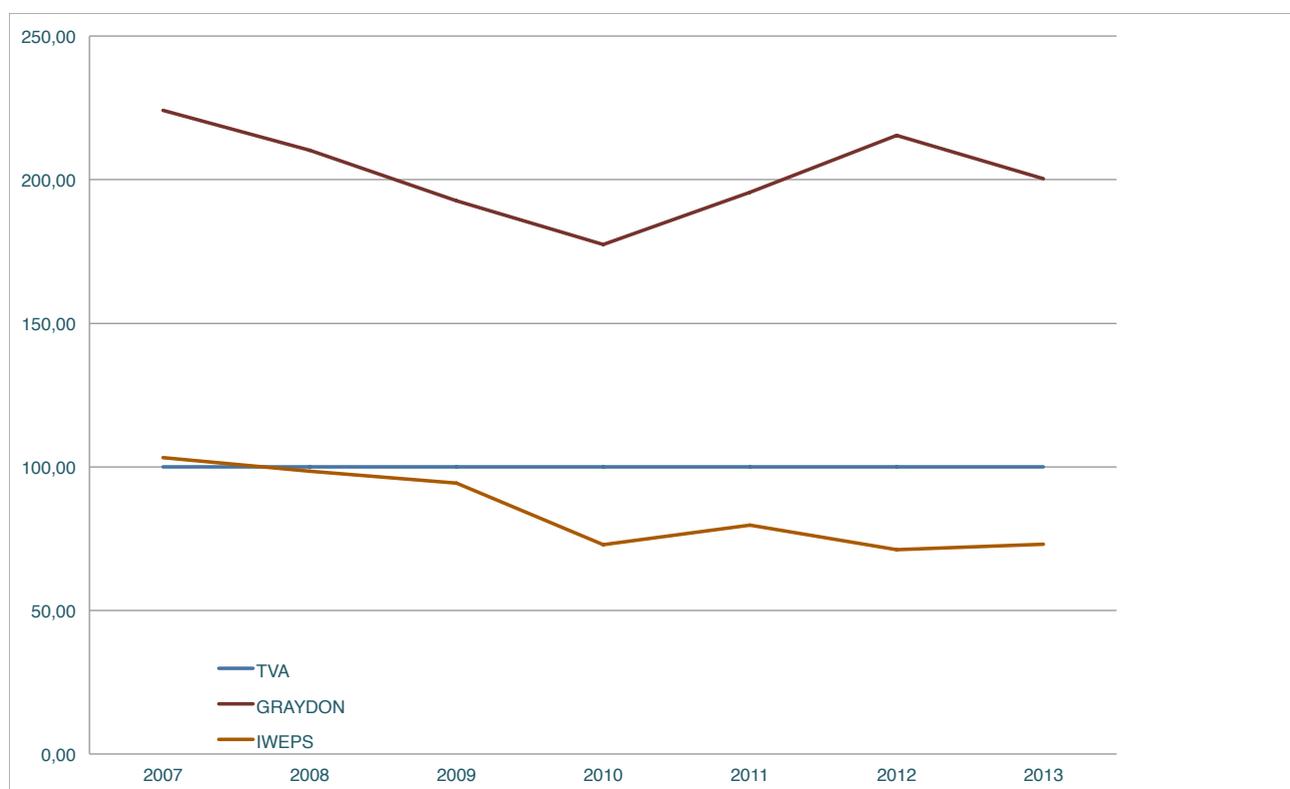
GRAPHIQUE 1 : NOMBRE DE CRÉATIONS «EX-NIHILO» SELON LES TROIS SOURCE - WALLONIE (TVA=100)



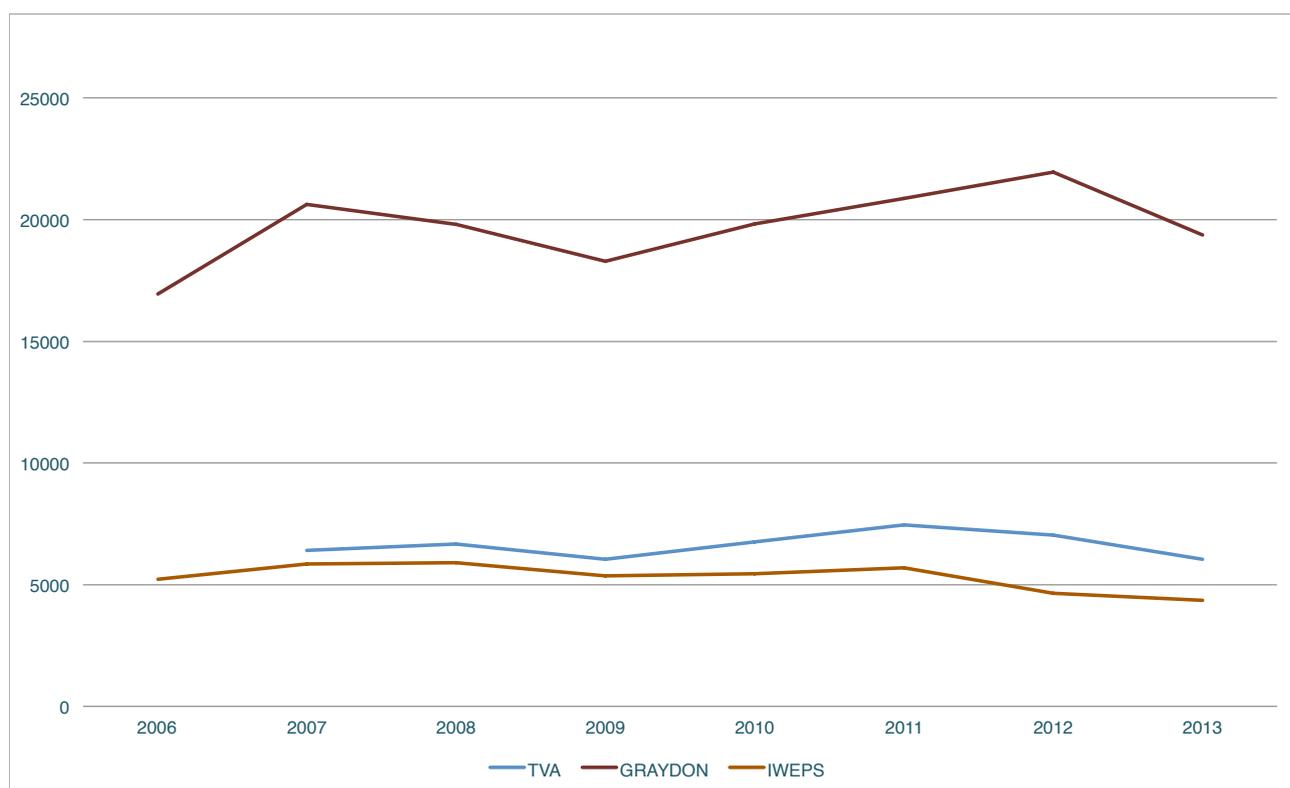
GRAPHIQUE 2 : NOMBRE DE CRÉATIONS «EX-NIHILO» SELON LES TROIS SOURCE - FLANDRE (TVA=100)



GRAPHIQUE 3 : NOMBRE DE CRÉATIONS «EX-NIHILO» SELON LES TROIS SOURCE - BRUXELLES (TVA=100)



GRAPHIQUE 4 : CRÉATIONS EX NIHILOI - COMPARAISONS ENTRE LES DIFFÉRENTES SOURCES - WALLONIE



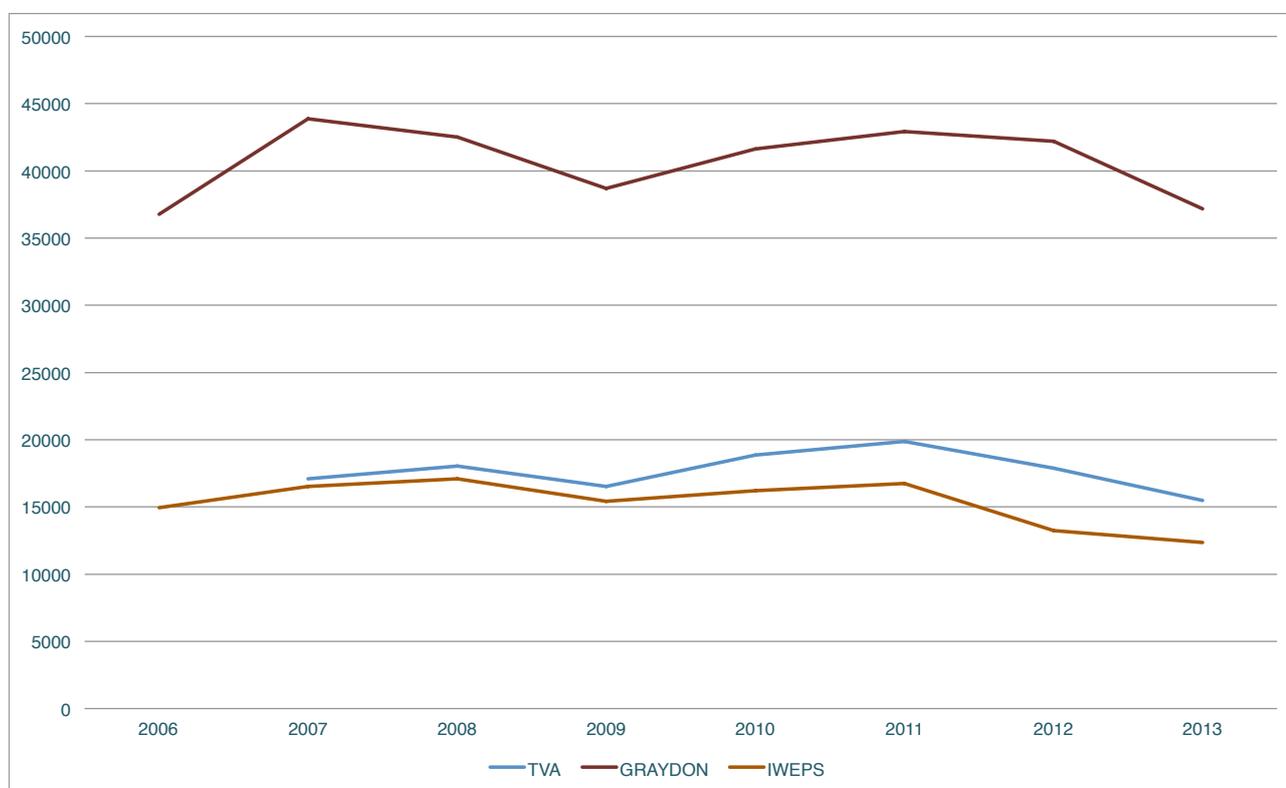
chiffres presque toujours 3 fois plus élevés que ceux publiés par le SPF. Par contre, les données IWEPS sous estiment légèrement les mouvements mais sont fort proches et suivent une tendance similaire.

Créations « ex nihilo » : Comparaison des Régions en chiffres absolus selon la source

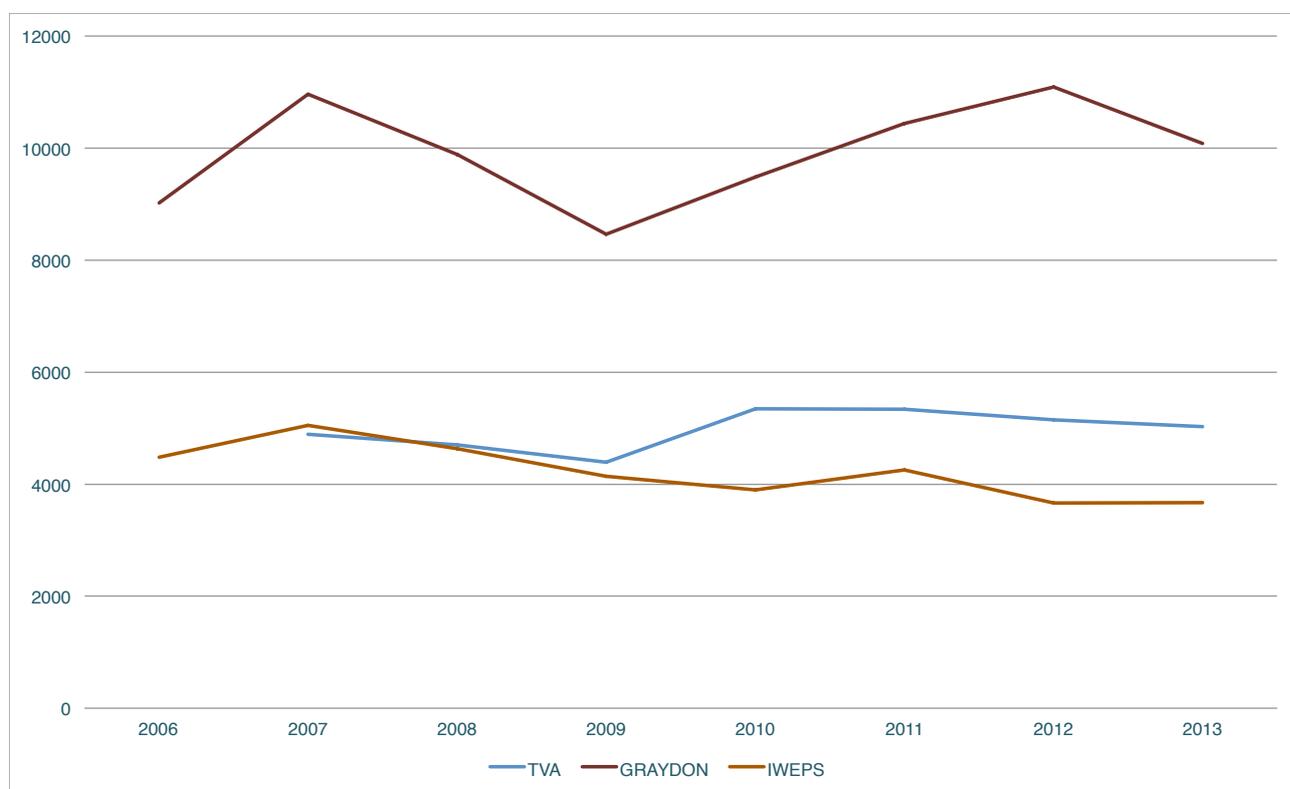
Les graphiques 4 à 6 ci-dessous présentent les créations « ex nihilo » annuelles en chiffres absolus et renforcent notre conviction selon laquelle ces données ne peuvent en aucun cas être utilisées sans une valeur de référence.

Par ailleurs, nous pouvons constater que les valeurs publiées par Graydon diffèrent fortement des deux autres sources. Nous sommes en contact avec Graydon afin d'obtenir des clarifications sur leur méthodologie. Une des explications possibles est que Graydon reprend l'intégralité des unités disposant d'un numéro d'entreprises, y compris les indépendants, ce que n'a pas fait l'IWEPS jusqu'à présent.

GRAPHIQUE 5 : CRÉATIONS EX NIHILO - COMPARAISONS ENTRE LES DIFFÉRENTES SOURCES - FLANDRE



GRAPHIQUE 6 : CRÉATIONS EX NIHILO - COMPARAISONS ENTRE LES DIFFÉRENTES SOURCES - BRUXELLES



GRAPHIQUE 7 : CRÉATIONS « EX NIHILO » (2007=100) - DONNÉES IWEPS



Créations « ex nihilo » : Comparaison des Régions selon la source (2007=100)

Les graphiques 7 à 9 permettent de mettre en évidence que selon la source statistique utilisée, la perception de la réalité économique peut varier

fortement. Il faut également souligner que c'est le comportement de Bruxelles qui est sensiblement différent d'une source à l'autre, alors que pour le Pays et les deux autres Régions, les tendances sont très proches.

GRAPHIQUE 8 : CRÉATIONS EX NIHILO (2007=100) - DONNÉES TVA



GRAPHIQUE 9 : CRÉATIONS EX NIHILO (2007=100) - DONNÉES GRAYDON



Autres indicateurs calculables à partir des données individuelles

Nous recommandons d'utiliser les concepts de taux de créations nettes et de dynamisme entrepreneurial. Le taux de créations nettes (graphique 10) est le rapport entre le solde des créations et des disparitions d'entreprises d'une année rapporté au stock des entreprises au 1er janvier de cette même année. L'intérêt de cette variable est double : il permet les comparaisons régionales ou entre pays, d'une part, et, d'autre part, il évite le phénomène de volatilité des informations de base.

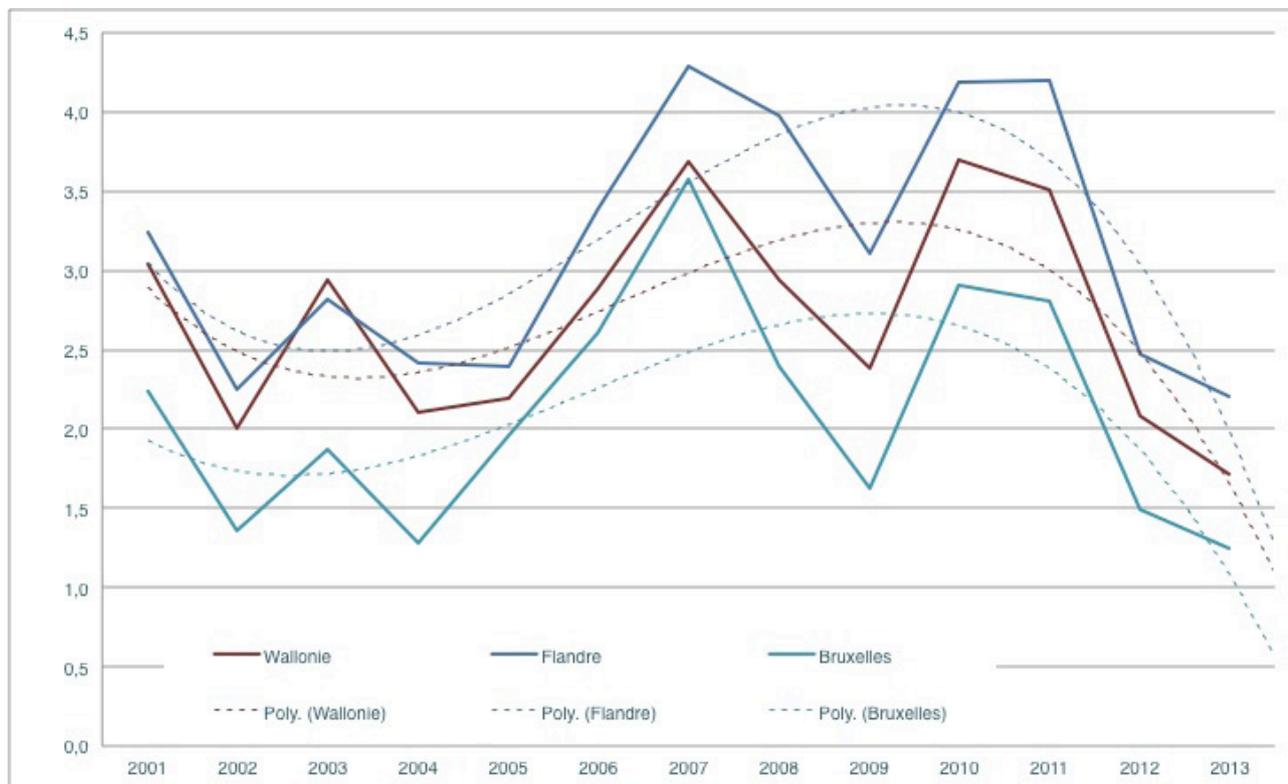
Nous avons ajouté une courbe de tendance. Cela nous permet de visualiser plus simplement les grandes évolutions et d'ajouter une prévision simple de l'évolution à six mois.

En rapportant le nombre de créations pour une

disparition, on obtient un indicateur de dynamisme entrepreneurial (graphique 11). Il est supérieur ou égal à 0. 0 signifie qu'il n'y a aucune création. En dessous de 1, il y a plus de disparitions que de créations. 1, il y a autant de créations que de disparitions, et au-delà de 1, il y a plus de créations que de disparitions.

Nous remarquons une nette contraction du dynamisme entrepreneurial à partir de 2012 et surtout en 2013. Ce phénomène est généralisé dans les trois régions. Les données 2014 sont à prendre avec précaution dans la mesure où le nombre de disparitions est généralement beaucoup plus élevé en début d'année et que nous ne disposons à l'heure actuelle que du premier semestre 2014.

GRAPHIQUE 10 : CRÉATIONS NETTES D'ENTREPRISES - COMPARAISON DES TROIS RÉGIONS ET DE LA BELGIQUE



GRAPHIQUE 11 : DYNAMISME ENTREPRENEURIAL - COMPARAISON DES TROIS RÉGIONS ET DE LA BELGIQUE



ANNEXE 1. Aperçu méthodologique de l'établissement d'une démographie d'entreprises réalisée à l'IWEPS

Le comptage des mouvements démographiques des entreprises wallonnes est obtenu en confrontant des versions successives, disponibles depuis 2000, de la base de données des entreprises B-Information (ex COFACE EURODB), qui enregistre les différents mouvements au niveau de sa base de données portant sur les entités économiques belges (sources : BCE, TVA, RNPM, ONSS, BNB, RC).

1. Les unités

L'entité de base sur laquelle sont effectués les comptages sont les entités disposant d'un « numéro d'entreprise ». Nous ne considérons pas les entités disposant d'un numéro (spécifique) d'établissement. Pour toute unité, nous portons un focus sur son existence en la considérant sur trois de ses dimensions : sa localisation, son activité et sa forme juridique.

Parmi les entités prises en considération, les comptages ne concernent que les « personnes morales », en distinguant les sociétés commerciales et les autres personnes morales. Les « sociétés commerciales » sont définies comme les personnes morales disposant d'une des formes juridiques suivantes :

- les sociétés anonymes
- les sociétés en commandite simple
- les sociétés en commandite par action
- les sociétés coopératives
- les sociétés en nom collectif
- les sociétés privées à responsabilité limitée, (dont les SPRLU)

Sont reprises dans les « autres personnes morales » les autres entités disposant d'un numéro d'entreprises, telles par exemple, les asbl, les sociétés civiles, les sociétés étrangères, les sociétés en nom collectif, les autres formes de société de droit public ou privé.

L'arrivée de la BCE a provoqué des changements dans la procédure d'inscription. Jadis, un « créateur » d'une personne morale devait publier ses statuts au Moniteur belge (il disposait alors d'un numéro de RNPM suite à son inscription au sein de ce Registre) puis, s'il voulait commercer, s'inscrire au Registre du Commerce. Maintenant, la démarche pour une société commerciale est la suivante :

il faut se rendre au Registre des Personnes Morales (RPM) afin d'y déposer les actes. Les greffiers créent un numéro d'entreprise et envoient les actes au Moniteur belge pour publication. Ensuite il faut se rendre dans un guichet d'entreprise afin d'obtenir une autorisation de faire commerce et d'ouvrir le (ou les) unités d'établissement(s). Cet aspect des choses peut avoir des effets mécaniques sur le nombre sans que la réalité en soit affectée. Néanmoins, l'activité des tribunaux de commerce porte sur l'ensemble

des mises en « situations juridiques » qui sont enregistrées à la BCE avec un certain délai.

Dans la suite du descriptif, nous appellerons les unités retenues des « entreprises ». Il est important de signaler que la démographie d'entreprises porte sur l'existence économique, plutôt que sur l'existence juridique d'une entreprise. Une entreprise existe « économiquement » si elle transmet l'ensemble des documents administratifs qu'elle est supposée devoir transmettre, que ce soit une déclaration TVA, une déclaration ONSS, et un bilan. Un switch « actif » est attribué à l'entreprise si elle remplit la plupart de ses obligations administratives. Si ce n'est pas le cas, le switch est mis en position « inactif », mais l'entreprise reste présente dans la base. Si cette situation d'inactivité se prolonge, ou si les tribunaux de commerce ou la volonté de l'entrepreneur décident de la cessation définitive de l'entreprise, celle-ci disparaît de la base..

2. Les mouvements

Le fait de disposer d'un fichier historique, regroupant les différentes « photographies » mensuelles de la base de données nous permet de détecter les éventuels changements de « situation » d'une entreprise qui, dans certains cas, correspondent à des mouvements démographiques. Vu le peu de ressources dont nous disposons et pour éviter de devoir traiter la saisonnalité des mouvements, nous globalisons l'ensemble des mouvements constatés au cours d'une année civile, mais notre analyse va au-delà de la simple comparaison des états d'entreprises en début de chaque année civile. .

a. Les entrées sont constituées des créations brutes, des réactivations et des immigrations d'entreprises

- les créations brutes représentent les entreprises qui entrent dans la base, pour lesquelles on dispose, dans la plupart des cas, de la date de l'acte de constitution. On ignore s'il s'agit, économiquement, d'une toute nouvelle entreprise ou s'il s'agit d'une entreprise créée à partir d'une autre entité existante. Il est important de signaler qu'à sa création, nous ne disposons d'aucun indicateur sur la taille de l'entreprise créée. Ce n'est, en effet, qu'après plusieurs années qu'on peut éventuellement retrouver l'entreprise dans la Centrale des Bilans et /ou dans les statistiques de l'ONSS, ce qui permettrait d'en évaluer l'importance en termes d'emploi et/ou de chiffre d'affaires.
- La réactivation d'entreprises « dormantes » depuis parfois de longues années est la deuxième composante des « entrées ». C'est dans le cadre d'une convention avec la société « b-information » que l'IWEPS peut disposer de cette information.
- Les immigrations représentent des entreprises

qui existaient dans la base l'année « t-1 » mais qui, à l'année « t » remplissent les conditions de localisation, de secteur d'activité et de forme juridique pour intervenir dans le comptage. Ces grandeurs ne sont mesurables qu'au départ de notre historique, soit 1999, 2000. Comme en démographie de la population, ils sont directement dépendants des dimensions géographique et sectorielle envisagées. Parmi ces immigrations, nous avons isolé les « immigrations géographiques », c'est-à-dire les entreprises qui sont venues s'installer dans la zone (région, province, arrondissement, etc) considérée.

b. Les sorties sont constituées des disparitions, des désactivations et des émigrations.

- Les disparitions représentent les entreprises qui étaient prises en compte en « t » et ont disparu physiquement de la base en « t+1 ».
- Les désactivations correspondent aux entreprises déclarées « inactives » d'une version de la base à la version suivante. Comme nous l'avons vu plus haut, une entreprise « désactivée » peut être réactivée plus tard, et ne disparaît pas de la base. A la lecture de l'historique, il apparaît que la désactivation s'accompagne de plus en plus d'une « mise en situation juridique ». Dans les tableaux que nous publions, nous isolons les « ouvertures de faillite », qui correspondent aux chiffres généralement publiés par la presse. Il existe néanmoins d'autres « mises en situation juridique », telles que le « Concordat avant faillite », visant à mettre l'entreprise à l'abri de ses créanciers pendant un temps, les différentes formes de « Clôture de faillite », ou encore la liquidation ou la cessation d'activité, résultant de la volonté de l'entreprise.
- Les émigrations représentent les entreprises prises en compte en « t », mais plus prises en compte en « t+1 », (pour des raisons de modification de localisation ou de forme juridique ou de secteur d'activité). Ces grandeurs ne sont mesurables qu'au départ de notre historique, soit 1999. Parmi celles-ci, nous avons isolé les émigrations géographiques, c'est-à-dire les entreprises qui ont quitté la zone géographique de référence. Ces entreprises représentent la grande majorité des émigrations.

3. Les indicateurs

Ces différentes grandeurs (comptages et mouvements) nous permettent de calculer un ensemble d'indicateurs, d'en observer leur évolution chronologique, ainsi qu'établir des comparaisons aux niveaux géographique et sectoriel.

a. Les soldes

Le solde global représente la différence entre l'ensemble des entrées et des sorties. Il représente

l'accroissement (ou la baisse) net du nombre d'entreprises durant l'année « t ». Ajouté (ou déduit) du stock d'entreprises en début d'année, il détermine le nouveau stock d'entreprises en fin d'année (ou en début de l'année suivante).

Le solde géographique, écart entre les immigrations et les émigrations mesure le degré d'attractivité d'un espace géographique par rapport à son environnement belge.

b. Les taux de création et le dynamisme entrepreneurial

- Le taux de créations brutes rapporte le nombre de créations brutes, au cours d'une année, au stock initial en début d'année. Il caractérise le dynamisme entrepreneurial d'une région ou d'un secteur.
- Le taux de créations nettes rapporte, quant à lui, le solde global des mouvements démographiques enregistrés au cours d'une année au stock initial en début d'année. Il est un indicateur de l'état de santé de l'activité économique de la région ou du secteur.
- Le dynamisme entrepreneurial se mesure en rapportant l'ensemble des « entrées » à l'ensemble des « sorties ». Le dynamisme est alors estimé suivant le positionnement de cette mesure par rapport à l'unité.

c. Le taux de survie

Ce taux représente le nombre d'entreprises, toujours présentes dans la base 1 an, 2 ans, 3 ans, etc. après leur création ou leur réactivation. Depuis mars 2005, il a été décidé d'assimiler à une disparition toute entreprise « désactivée ». Ne disposant de séries mensuelles que depuis 2000, ce n'est qu'à partir de cette date que nous pouvons calculer les taux de survie.

Sociétés commerciales		1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014 1er Semestre
		Total Entrées	6197	5409	5261	5367	5973	6242	6620	7328	7231	7056	6916	7089	5456	5779	5505
. ex nihilo		4699	4610	4380	4380	4538	4759	4865	5225	5843	5904	5369	5456	5687	4647	4356	2528
. Réactivations	867	97	79	101	188	346	382	353	366	366	620	481	280	0	0	0	
. Immigrations géo	627	699	794	712	996	993	979	1074	926	1028	963	1088	1075	1075	1091	779	
. Autres Immigrations	4	3	8	16	30	38	34	58	35	39	16	34	57	57	58	42	
Total sorties	3146	3271	3805	3191	4371	4532	4329	4310	4739	4980	3608	3838	3786	3786	3826	3008	
. Total disparitions	264	297	278	191	429	609	426	428	741	523	247	0	0	0	0	0	
. dont ouvertures de faillites	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
. Total désactivations	2399	2521	2921	2480	3041	2984	2870	2891	3058	3583	2488	2883	2811	2811	2886	2087	
. Total émigrations	483	453	606	520	901	939	1033	991	940	874	873	955	975	975	940	921	
. Emigrations géo	462	438	588	508	684	724	728	774	728	697	710	826	790	790	731	583	
. Autres émigrations	21	15	18	12	217	215	305	217	212	177	163	129	185	185	209	338	
Solde total	3051	2138	1456	2176	1602	1710	2291	3018	2492	2492	3308	3251	3251	1993	1679	341	
Solde géographique	165	261	206	204	312	269	251	300	198	331	253	262	262	285	360	196	
Nombre en fin d'année	67334	70385	72523	73979	76155	77757	79467	81758	84776	87268	89344	92652	95903	95903	97896	99575	99916

Autres personnes morales																
	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Total Entrées	231	199	187	435	394	374	565	564	525	414	384	380	377	389	453	
. ex nihilo		199	170	154	418	201	161	230	324	286	202	161	199	155	135	77
. Réactivations	5	4	2	1	7	18	14	23	43	28	48	8	0	0	0	
. Immigrations géo	5	10	12	3	13	15	28	28	33	30	36	46	38	45	28	
. Autres Immigrations	22	15	19	13	173	180	293	189	163	154	139	127	184	209	348	
Total sorties	62	60	82	69	136	163	159	243	238	262	179	145	189	198	167	
. Total disparitions	2	2	2	2	9	21	23	38	40	49	34	0	0	0	0	
. dont ouvertures de faillites	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
. Total désactivations	46	48	56	46	71	72	67	103	124	147	95	85	102	109	103	
. Total émigrations	14	10	24	21	56	70	69	102	74	66	50	60	87	89	64	
. Emigrations géo	9	7	16	5	11	17	16	25	32	16	29	22	27	24	17	
. Autres émigrations	5	3	8	16	45	53	53	77	42	50	21	38	60	65	47	
Solde total	169	139	105	366	258	211	406	321	287	152	205	235	188	191	286	
Solde géographique	-4	3	-4	-2	2	-2	12	3	1	14	7	24	11	21	11	
Nombre en fin d'année	3976	4145	4284	4389	4755	5013	5224	5630	5951	6238	6390	6595	6830	7018	7209	7495